



COMMUNE DE LENTILLY

Modification n° 4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par décision en date du 25 janvier 2023, Madame le Maire de Lentilly a ordonné l'ouverture de l'enquête publique pour la modification n° 4 du Plan Local d'Urbanisme de Lentilly.

La modification n° 4 du PLU porte essentiellement sur :

* L'intégration de la mise en place d'exigences plus fortes en matière de végétalisation des espaces bâtis

* L'évolution des règles d'implantation pour mieux correspondre aux caractéristiques des tissus bâtis et intégrer les enjeux climatiques et énergétiques.

* L'évolution des règles d'implantation des panneaux photovoltaïques en toiture pour renforcer le déploiement des dispositifs de production d'énergies renouvelables

* La précision des règles de hauteur

* La précision des règles de stationnement

* La réévaluation du pourcentage de mixité sociale exigé

* L'évolution des points mineurs du règlement

* La suppression des mentions caduques liées aux évolutions de la réglementation

Monsieur Gilbert HALEPIAN a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le président du tribunal administratif

L'enquête publique se déroulera en Mairie de Lentilly du 20 février 2023 au 20 mars 2023 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture ; soit du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 15h00 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 11h30.

Le dossier d'enquête publique sera consultable sur un poste informatique et sous support papier en Mairie, ainsi que sur le site internet : www.mairie-lentilly.fr.

Pendant la durée de l'enquête, le commissaire enquêteur recevra, lors de ses permanences, les observations du public en mairie le :

- Lundi 20 février de 9h00 à 11h30

- Mercredi 1er mars de 9h00 à 11h30

- Samedi 11 mars de 9h00 à 11h30

- Jeudi 16 mars de 15h00 à 17h00

- Lundi 20 mars de 15h00 à 17h00

Les observations peuvent également être transmises par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Lentilly - 15 rue de la Mairie 69210 LENTILLY, par mail à l'adresse suivante administration@mairie-lentilly.fr pendant toute la durée de l'enquête.

Cet avis est affiché en Mairie de Lentilly, sur l'ensemble des panneaux d'affichage de la commune et sur le site internet de la commune : www.mairie-lentilly.fr.

Au terme de l'enquête, la modification n° 4 du PLU sera approuvée par délibération de l'organe délibérant.

Le rapport et les conclusions de l'enquête seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie, et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

342076900

VIES DES SOCIÉTÉS

Constitutions de sociétés

Par acte SSP du 30/01/2023 il a été constitué une **SASU** dénommée:

AB ÉTANCHÉITÉ MEMBRANE

Siège social: 59 rue pierre sénard 69520 GRIGNY

Capital: 1.000 €

Objet: Travaux d'étanchéité, pose et revêtement de sol, préparation des surfaces, petits travaux d'aménagements.

Président: M. BASTIDE Alexandre 59 rue pierre sénard 69520 GRIGNY

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de LYON

342024100

SCI JAC

Suivant acte reçu par Me Gauthier DLOIGEZ, Notaire à CHAZAY D'AZERGUES, le 30.01.2023, a été constituée une S.C.I. ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI JAC

Objet : location et vente de tous biens et droits immobiliers

Siège social: 73 A avenue Jean Jaurès 69370 ST DIDIER AU MONT D'OR

Durée de la société : 99 années

Capital social: 1 018 euros

Les apports sont en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les premiers gérants de la société sont: M. Gérard GUICHARD et Mme Véronique GUICHARD, demeurant tous deux au 73 A avenue Jean Jaurès 69370 ST DIDIER AU MONT D'OR.

La société sera immatriculée au R.C.S. de LYON

342277900

Dissolutions

SASU TOSELLI LOUIS ARMAND

Dénomination : SASU TOSELLI LOUIS ARMAND.

Forme : SAS société en liquidation.

Capital social : 100 euros.

Siège social : 13 Rue de Bonald, 69007 LYON7EME.

879136703 RCS de Lyon.

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2022. Monsieur Louis Armand TOSELLICROTTE, demeurant 24 Grande Rue 39190 Cousance a été nommé liquidateur et lui a conférés pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance

342067200

Transferts de siège social

Suivant AGE du 30 janvier 2023 de la société SCI DES LILAS, SCI au capital de 30 489,80 euros, Siège social : Les Mandrières 69290 POLLIONNAY, 383 138 195 RCS LYON, le siège a été transféré 517 avenue Notre Dame de Lorette 69290 POLLIONNAY

342267600

Fonds de commerce

Suivant acte reçu par Me DOLIGEZ le 10.01.2023, enregistré au SDE de LYON le 23.01.2023 bordereau 2023 N 00316, la société O 7 CAFE, ayant son siège à ST MARTIN D'ARDECHE (07700), quartier du Candelas, 438 877 953 R.C.S. AUBENAS, a cédé à la société LGMV, SARL au capital de 2 000 € ayant son siège social à ST MARTIN D'ARDECHE (07700), 150 Montée des Roches Vertes - Quartier du Grand Clos, 917 810 087 R.C.S. AUBENAS, un fonds de commerce de restauration rapide à emporter et à consommer sur place, sis à ST MARTIN D'ARDECHE (07700) Quartier du Candelas, comprenant : l'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage y attachés, le droit au bail, le mobilier commercial, le agencements et la matériel servant à son exploitation ; moyennant le prix de 173 000 €. Entrée en jouissance : 10.01.2023. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales : adresse de validité : ST MARTIN D'ARDECHE (07700), 150 Montée des Roches Vertes -Quartier du Grand Clos, et adresse de correspondance : Office Notarial, Allée Benoît Racllet 69380 CHAZAY D'AZERGUES

342054200

Modifications statutaires

BRAVAIS SECURITE PROTECTION PRIVEE - BSP

SASU au capital de 3.000 €
Siège : 36 ROUTE DE MARSEILLE
38150 CHANAS
817792518 RCS de VIENNE

Par décision de l'AGE du 23/01/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 302 rue Garibaldi 69007 LYON.

Président: M. BRAVAIS Cyril 36 route de Marseille 38150 CHANAS

Radiation au RCS de VIENNE et ré-immatriculation au RCS de LYON.

341812200

DARYL

SARL à associé unique au capital de 134.400 €
Siège : 10 AVENUE DU CHATER
69340 FRANCHEVILLE
504842287 RCS de LYON

Par décision de l'associé unique du 20/01/2023, il a été décidé d'augmenter le capital social de 111.629 € par apport de titres, le portant ainsi à 246.029 €. Mention au RCS de LYON

342023500

FIDAL

Société d'Avocats
3 rue Jean Pitre Chevalier - Créac'h Gwen
29000 QUIMPER

GM EQUIPEMENT

Société par actions simplifiée
au capital de 1.722.212 euros
Siège social : 11 C rue des Aulnes
69410 CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR
793 705 252 RCS LYON

Aux termes des décisions du Président en date du 26 janvier 2023, Monsieur Pierre-Yves HELIAS né à QUIMPER (29000) le 18 décembre 1961, demeurant 34 avenue du Midi à NANTES (44100) a été désigné en qualité de personne ayant le pouvoir d'engager à titre habituel la société à compter du même jour en remplacement de Monsieur Pascal BREDIF.

342258600

Nominations

SELARL DE CHIRURGIENS DENTISTES - PHILIPPE H TARTAIK

Société D'Exercice Libéral À Responsabilité Limitée au capital de 8 000.00 €
Siège social : 101 boulevard des Belges
69006 LYON
450 567 474 RCS LYON

Suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire du 01/01/2022 :

-Madame Aurélie MICHEL, demeurant 1 rue Royale 69001 LYON, a été nommée en qualité de co gérante à compter du 01/01/2022, pour une durée illimitée.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de LYON
Pour avis, la gérance

342050600

Extrait de jugement

Publication judiciaire

Par jugement du Tribunal Correctionnel de Villefranche sur Saône du 20 septembre 2022, n°minute : 682/2022, le Tribunal a jugé que :

« Déclare la société PROVVEDI INDUSTRIES SAS coupable des faits de :

-Homicide involontaire par personne morale dans le cadre du travail commis le 12 mars 2018 à Saint Nizier d'Azergues,

-Mise à disposition de travailleur d'équipement de travail ne permettant pas de préserver sa sécurité commis le 12 mars 2018 à Saint Nizier d'Azergues,

-Mise à disposition de travailleur d'équipement de travail sans information ou formation commis le 12 mars 2018 à Saint Nizier d'Azergues.

Condamne la société PROVVEDI INDUSTRIE SAS au paiement d'une amende de cent mille euros (100 000 euros).

Ordonne à l'égard de la société PROVVEDI INDUSTRIES SAS l'affichage de la décision au sein de la société pour une durée de deux mois, Ordonne à l'égard de la société PROVVEDI INDUSTRIES SAS la publication à ses frais, pour une durée de quinze jours, dans le journal LE PROGRES du dispositif de la décision. »

Pour extrait Maître Julien MARGOTTON
Avocat au Barreau de Lyon

340123600

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)



AVIS DE PUBLICITE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS SAONE
M. Pascal RONZIERE - Président
115, rue Paul Bert
69400 Villefranche-sur-Saône
web : <http://www.agglo-villefranche.fr/>
SIRET 20004059000016

Groupement de commandes : Non
Objet : Prestations de reprise de concessions funéraire

Référence acheteur : 06serv23

Type de marché : Services

Procédure : Adaptée ouverte

Technique d'achat : Accord-Cadre

Lieu d'exécution : Le cimetière paysager, 69400 Gleizé

Durée : 12 mois.

Classification CPV : 98371000 - Services funéraires

Les variantes sont exigées : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant : Acheteur(s) habilité(s) à passer les marchés subséquents ou bons de commande.

Valeur estimé hors TVA : 200 000,00 euros

Conditions de participation

Concernant les capacités justifications à produire au niveau juridique, financier et technique, il est renvoyé au règlement de la présente consultation.

Marché réservé : Non

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

* 30% Valeur technique

* 70% Prix des prestations

Renseignements d'ordre administratifs :

mél : marches-publics@agglo-villefranche.fr

Tél : 04 74 68 23 08

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Remise des offres : 01/03/23 à 16h00 au plus tard.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE,

poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur

<http://marchespublics.agglo-villefranche.fr/>

Envoi à la publication le : 30/01/23

342015700